Dossier de presse
>Novembre 2010

Le GERES à COP16
La Solidarité Climatique en action

[Du 29 novembre au 10 décembre 2010]
Cancun, Mexique

Contact Presse en France

Caroline PIERRET : c.pierret@geres.eu
Tél : 04 42 18 55 88

Contact Presse à Cancun

Raphaele DEAU : r.deau@geres.eu
Tél : +855 12 887 449

CP1011.108.COM.RP

COMMUNIQUE DE PRESSE
Aubagne, le 13 novembre 2009

Le GERES à COP16

Cancun, 29 novembre – 10 décembre 2010

Le GERES délègue une équipe de six experts à Cancun (Mexique), pour défendre l'idée que les négociations sur le changement climatique doivent mieux intégrer la solidarité Nord-Sud.

Les conséquences de la crise climatique actuelle sont réparties de manière inéquitable : les pays en développement sont les premières victimes alors même que leurs responsabilités à son égard sont limitées. Il est crucial pour les pays du Sud de définir des modes de développement alternatifs, à faible intensité carbone et résilients aux impacts du changement climatique.

Pour les acteurs du développement, la finance carbone présente une opportunité parmi d'autres, d'avoir accès à des mécanismes de financement novateurs, en particulier pour la diffusion de technologies propres et abordables. Cependant, cette option est rendue complexe par les coûts de transaction élevés et le fossé culturel qui sépare la sphère du développement et celle de la finance. Les professionnels du développement recherchent donc des solutions alternatives et novatrices pour supprimer les barrières à ce type de marché.

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Cancun constitue une étape importante dans la préparation du régime post-2012. Elle devrait poser les bases d'une réforme du Mécanisme de Développement Propre (MDP) souhaitée par les ONG.

Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans le développement, le GERES croit plus que jamais que la solidarité doit être une composante indispensable dans la lutte contre le changement climatique.

En ayant intégré la **nécessité pour les MDP de s'adapter aux réalités de terrain du développement**, le GERES a prouvé qu'il était capable de réaliser des projets carbone innovants qui permettent de réduire la pauvreté.

Aux côtés de ses partenaires, l'équipe du GERES à Cancun **démontrera que des solutions existent** pour mieux intégrer la solidarité au sein des négociations internationales, en particulier dans la réforme du MDP :

1. ***Les marchés du carbone doivent-ils concéder un espace au développement ? : table ronde sur la « demande supprimée ».*** *La finance carbone est largement inopérante pour les populations des pays les moins développés qui vivent dans la pauvreté énergétique. Ainsi, dans le cadre actuel du MDP, le niveau initial extrêmement faible de consommation d'énergie de ces populations, rend les projets d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique peu intéressants en termes de réductions d'émissions. La notion de « demande supprimée » (suppressed demand) permettrait de changer les modes de calculs et de valoriser davantage de crédits carbone pour les projets de solidarité internationale. Le GERES milite activement pour l'intégration de la suppressed demand dans le cadre du MDP*
   - *La table ronde réunira des experts pour discuter des moyens permettant d'intégrer la demande supprimée au sein du cadre des MDP.*
2. ***Appel à la communauté internationale pour une meilleure intégration de la solidarité dans les négociations internationales sur le Climat.*** *Le GERES est membre actif de Coordination SUD,* plateforme nationale regroupant plus de 130 ONG françaises de solidarité internationale. Au sein de la délégation de Coordination SUD à Cancun, le GERES est chargé de suivre **le volet « Adaptation »** des négociations. Il contribuera dans ce cadre à produire des notes d'information et des documents de synthèse.

Par ces deux exemples, le GERES espère susciter le changement. A ce titre, Swan Fauveaud, Coordinatrice de l'Unité Climat (CCU) au GERES rappelle que « *Le D de Développement dans l'acronyme MDP, doit recevoir une attention toute particulière, notamment dans le cadre des négociations du régime climatique post 2012. Il existe des solutions efficaces et judicieuses pour l'amélioration des MDP. Avec l'ensembles des ONG, il s'agit donc d'unir nos forces pour remettre les populations au cœur du développement.*»

Contact Presse

Caroline PIERRET : c.pierret@geres.eu

Les marchés du carbone doivent-ils concéder un espace au développement ?

➔ ***Table ronde sur la Demande supprimée, le 1er décembre 2010, de 8h à 12h, au Cancun Caribe Park Royal Grand***

Contexte

- Les pays du Sud sont par définition amenés à se développer dans un futur plus ou moins proche ;
- De fait, cette croissance induit une hausse de la demande en énergie, chauffage, électricité, transports, etc. ;
- Aujourd'hui, de nombreux pays sont dans une situation où leurs besoins en énergie ne sont pas satisfaits, en raison notamment d'un manque de ressources et/ou de technologies disponibles ;
- Par projection, nous pouvons admettre qu'un jour ou l'autre, ces besoins seront satisfaits grâce à un accès à des énergies le plus souvent fossiles dans ces pays (pétrole, gaz, charbon).

Programme

- **Retour sur les enjeux** de la *suppressed demand* pour les pays les moins avancés.
  Par le GERES
- **Positionnement** de la *suppressed demand* dans les instances du MDP.
  Par IGE, The Institute for Global Environmental Strategies (à confirmer)
- **Présentation** des travaux en cours sur les méthodologies suppressed demand –
  Par Perspectives (cabinet d'étude spécialisé sur les MDP)
- **Étude de cas sur le terrain** appliquée à 3 secteurs : eau, biomasse énergie et habitat.
  Par le GERES
- **Crédit carbone** : Prise en compte de la notion de la *suppressed demand* dans un standard.
  Par Gold Standard Foundation

Principe de calculs des économies de CO2

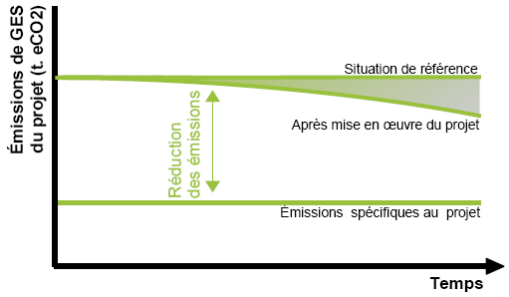

- Le principe de calculs des émissions de GES évitées par un projet carbone repose sur la définition d'un **scénario de référence** (*business as usual*), dont les émissions auraient effectivement eu lieu en l'absence du projet.
- Le calcul des réductions consiste en la différence entre les émissions du scénario de référence et celles du scénario du projet.

Schéma extrait du *Guide des bonnes pratiques - Climat-Energie-Développement* (GERES, 2008)

Qu'est ce que la demande supprimée ?

Le concept dit de la « Demande supprimée » ou *Suppressed demand* en anglais, consiste à intégrer de manière artificielle dans ce scénario de référence les émissions futures des populations (accès à l'énergie fossile par exemple), mais encore non existantes.
Cette intégration a pour but de refléter une demande croissante, et insatisfaite, en énergie des PED et notamment les moins avancés d'entre eux.

Par exemple, au Ladakh, les écoles ne sont traditionnellement pas chauffées par manque de moyens financiers des collectivités et/ou d'infrastructures nécessaires. Lorsque le GERES met en œuvre un projet d'intégration de mesures d'efficacité énergétique dans ces écoles afin de permettre des économies d'énergies, ce projet n'est pas éligible à la finance carbone selon les règles actuelles de calculs du MDP. En effet, le scénario de référence se caractérise par des émissions de GES nulles (pas de chauffage). Bien que la température intérieure soit augmentée de plusieurs degrés (toujours sans chauffage), il n'y a aucune économie de GES à valoriser.

Le raisonnement alternatif consiste à considérer que, dans un cadre du développement socio-économique du territoire, ces écoles seront un jour ou l'autre chauffées notamment via des énergies fossiles. Le projet de chauffage par l'énergie solaire passive permet ainsi en théorie d'anticiper sur ces futures émissions de GES en **« supprimant la demande en énergie »** avant même qu'elle n'existe.

Une méthodologie à faire reconnaître

Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune méthodologie MDP (Mécanisme de Développement Propre) approuvée qui intègre de manière adéquate la question de la « demande supprimée ». Pourtant, la plupart des projets mis en œuvre dans les PMA, qui se caractérisent souvent par une forte composante sociale et d'importants bénéfices en matière de développement socio-économiques, souffrent d'un manque d'accès au MDP et donc à la finance carbone.

Inciter l'intégration de méthodologie de la *Suppressed demand* au sein du MDP apparaît donc comme une des solutions permettant de rendre ces projets économiquement viables dans une perspective de long terme.

Pour ces raisons, le GERES s'emploie à **développer une approche crédible** de cette méthodologie afin de réduire la vulnérabilité des populations du Sud face aux changements climatiques et ainsi reconnecter les négociations internationales aux réalités du terrain.

Appel à la communauté internationale

Pour une meilleure intégration de la solidarité dans les négociations internationales sur le Climat

➔ ***Travaux de suivi, plaidoyer, restitutions des résultats : tout au long de la conférence***

Le rôle du GERES au sein de coordination Sud

Le GERES, au sein de la commission Climat-Développement de Coordination SUD, est chargé de suivre le **volet « Adaptation »** en association avec 4D et le CARI.
A ce titre, le GERES organise des ateliers thématiques et contribue aux documents de positionnements élaborés par la commission Climat.
Il participe au dialogue politique sur l'Adaptation auprès des décideurs (délégation française, UNFFCCC), des acteurs du Développement (Organisations de Solidarités Internationales et AFD) et de la société civile (Réseau CONCORD, Réseau Climat et Développement) tout au long de l'année. La COP 16 ou le Forum Social Mondial de Dakar en Février 2011, représentent donc des temps forts pour l'ONG.

GERES, partie prenante dans le plaidoyer sur l'adaptation :
L'adaptation vise à réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des écosystèmes face aux risques liés aux changements climatiques. Ceux-ci touchent plus directement les populations les plus vulnérables. Renforcer leurs capacités d'adaptation implique d'anticiper les effets du changement climatique sur leurs territoires : disponibilité et l'accessibilité des ressources, économie, santé, modes de vie, etc.

Le GERES nommé « point focal » au Programme de Travail de Nairobi

Ce programme de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été conçu pour aider les pays à mieux comprendre les impacts du changement climatique et à renforcer leur capacité à prendre des décisions informées en matière d'adaptation.

Ce cadre international est mis en œuvre par les Parties, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé, les communautés et autres intervenants.

Autrement dit, l'adaptation repose sur le renforcement de la résilience des personnes et des écosystèmes en mettant l'accent sur l'anticipation et faisant le lien entre technologies, politiques sectorielles, et gestion intégrée de cette question à l'échelle des territoires.

Positionnement et travail du GERES au sein de la COP 16
A Cancun, le GERES relayera les recommandations de Coordination SUD et du RAC-F auxquelles il a contribué. Celles-ci sont résumées en 4 points :

1. Un cadre opérationnel intégrant l'expertise et le rôle des acteurs au niveau local,
2. Une gouvernance adéquate pour accompagner la mise en œuvre du cadre sur l'adaptation
3. Des financements publics fiables et pérennes sous forme de dons
4. Une vision politique cohérente et intégrée
   -> Lire le document de position Cancun 2010 (Coordination Sud/Rac-F)
   « Dépasser le « syndrome de Copenhague » : Remettre les populations au cœur des négociations »

Swan FAUVEAUD, responsable de l'Unité Climat au GERES, représentera l'association au sein de la délégation Coordination Sud présente à Cancun. Elle contribue sur la thématique « Adaptation » à :

- La production et la diffusion des documents de positionnement ;
- La rédaction d'articles dans *Les échos de Cancun*, bulletin de suivi des négociations publié tous les mercredis et jeudis, pendant les négociations ;
- La réalisation d'une note d'analyse des négociations au retour de Cancun.

Le GERES et l'adaptation sur le terrain

Depuis longtemps, les activités du GERES contribuent à réduire les vulnérabilités des territoires par des programmes d'adaptation au changement climatique :

- Au Cambodge, l'accès sécurisé à une énergie domestique durable économisant la biomasse réduit **la vulnérabilité énergétique** et économique des populations locales.
- Le développement d'activités génératrices de revenu au Ladakh ou de services énergétiques en Afrique de l'Ouest, renforce **la résilience économique** des territoires.
- Les activités d'agroforesterie au Cambodge ou au Maroc constituent des moyens efficaces de lutte contre l'érosion et de régulation du climat local.
- La création de jardins de case au Cambodge pour la diversification de l'agriculture ou le travail sur la conservation des aliments en Afrique de l'Ouest renforcent la sécurité alimentaire locale.
- Les plantations de Jatropha au Mali et au Benin permettent de lutter contre la désertification en créant un maillage végétal favorisant la conservation de l'eau et le renouvellement des nutriments des sols marginaux.

Depuis 2008, le GERES dédie des actions spécifiques à la problématique de l'adaptation au changement climatique dans l'Himalaya :

Dans l'Himalaya, l'agriculture locale qui s'appuie sur l'irrigation gravitaire alimentée par la fonte des glaciers, est fortement menacée en raison du manque de leur renouvellement en hiver.

Le GERES vient en appui à une ONG locale dirigée par un ingénieur ladakhi, Chewang Norphel qui a développé le concept des **glaciers artificiels**. Ceux-ci permettent de constituer des stocks de glaces en hiver qui libèrent l'eau d'irrigation en été.

Le GERES suit les performances techniques de cette innovation, l`évalue et en améliore les aspects techniques et sociaux.

Il prévoit un dispositif de suivi des impacts du changement climatique dans cette zone afin de proposer des réponses appropriées.

Il conduit des actions de plaidoyer et alerte l'opinion publique sur l'urgence de la situation dans l'Himalaya afin de multiplier les expériences d`adaptation.

Festival du film « Development and Climate Days »

Deux vidéos du GERES sélectionnées

➔ ***Les journées du Développement et du Climat, festival du film, 5 décembre 2010, projection de 9 h à 10h30, au Cancun Caribe Park Royal Grand***

Les Journées du développement et du climat – **Development and climate days** - est un événement annuel organisée par l'IIED qui se tient durant la Conférence des Parties UNFCCC. Ce festival est organisé en collaboration avec l'Institut international du développement durable (IIDD), le Stockholm Environment Institute (SEI) et les réseaux régionaux et internationaux du Groupe (RING).
Ces deux journées comprendront des cessions de travail sur l'adaptation au changement climatique, et le changement climatique comme un défi de développement. La mise en place d'une plate-forme en réseaux offrira des possibilités de diffusion de rapports, d'ouvrages et de vidéos retraçant les avancées en matière d'adaptation et les solutions novatrices face au changement climatique.

Le festival du film « Development and Climate Days » est ouvert aux amateurs, réalisateurs indépendants et associations du monde entier qui souhaitent présenter leurs courts métrages abordant la question du changement climatique dans un objectif de sensibilisation, de manière créative et constructive.

Deux films du GERES ont été sélectionnés au festival :

Du foyer de cuisson au marché du carbone

Une voie de développement pour le Cambodge

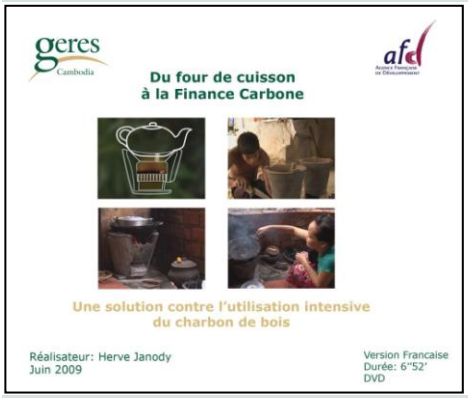

DVD, durée 8'30
Langues : français et anglais
Éditions AFD/GERES, juin 2009
Réalisation : Hervé Jody

Cette vidéo réalisée en 2009 montre comment un projet de développement basé sur la diffusion massive d'un équipement de cuisson domestique performant, peut dégager des crédits carbone assurant son autofinancement.
Ce projet est aujourd'hui devenu une référence importante pour les organismes travaillant dans le développement. Il conforte les porteurs de projets dans leur capacité à accéder à la finance carbone.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale et environnementale adoptée en 2007, l'Agence Française de Développement s'est engagée à limiter son impact sur l'environnement, puis a compensé ses émissions de CO_2 résiduelles avec ce projet.

Voir le film

Énergie de développement dans l'Himalaya indien

La diffusion des techniques solaires passives en régions froides

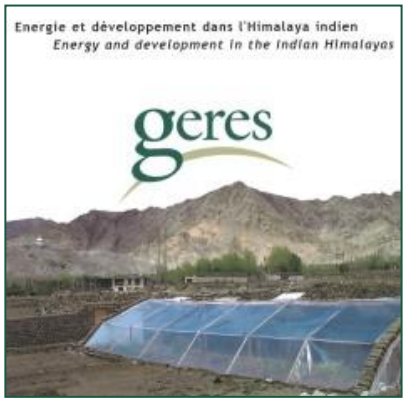

DVD, durée : 12'
Langues : français et anglais.
Edition GERES, 2007
Script : Thomas Mansouri, Horaci Garcia, Vincent Stauffer
Voice over : Sophie Ibos (version FR), Marc glass (version EN)
Prise de vue, montage : Horaci Garcia

Ce film montre comment l'utilisation de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans l'Himalaya Indien peut améliorer des conditions de vie des populations de montagne des pays en développement.

Il illustre les enjeux des programmes mis en œuvre par le GERES dans cette région : grâce à un taux d'ensoleillement exceptionnel (300 jours par an) l'installation de serres et les maisons solaires passives assurent sécurité alimentaire, revenus supplémentaires et meilleur confort de vie à plus de 500 villages. En outre, ces installations représentent une contribution significative à l'adaptation des populations au changement climatique.

Voir le film

Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités- 2 cours Foch – 13 400 Aubagne – FRANCE
Tél: +33 4 42 18 55 88 – Fax : +33 4 42 03 01 56 – www.geres.eu – contact@geres.eu

A propos du GERES

Le GERES - Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Aujourd'hui plus de **185 collaborateurs** conduisent des projets de développement durable innovants, en France et dans 12 pays en voie de développement.

Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les défis de notre temps. L'équipe du GERES y participe en déployant une ingénierie de développement et une **expertise technique** spécifique.

Techniques d'efficacité énergétique, extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, développement de filières énergies renouvelables ou de valorisation des déchets sont au centre de son activité. Ses actions sont **toujours menées en partenariat** avec les communautés et les acteurs locaux.

Le GERES en réseau : L'association est membre du CLER (Comité de Liaison des Énergies Renouvelables), du CFSI (Comité Français de Solidarité Internationale), du Comité 21, du Global Compact, d'INFORSE (International Network FOR Sustainable Energy), d'ARECOOP, de MEDCOOP, du Groupe Initiative, du Fonds pour la promotion des Etudes préalables (F3E) et de Coordination SUD.

L'unité climat du GERES

L'unité Climat du GERES s'est constituée historiquement au Cambodge et a permis au programme de diffusion de cuiseurs améliorés d'être l'un des premiers projets de développement mondial à entrer sur le marché de la finance carbone. **En 2009, cette unité d'expertise croît** et évolue vers une représentation internationale et transversale venant à l'appui de tous les projets du GERES développant une composante « finance carbone ».

En parallèle, le programme CO2Solidaire, première plate forme de compensation francophone, est initié dès la fin 2004.

En 2004, l'association initie le premier programme francophone de **compensation carbone volontaire** afin de soutenir ses projets de solidarité. www.co2solidaire.org

En 2007 le GERES lance NEXUS, une plateforme d'ONG et d'experts réunis autour d'une même vision : créer un **pont entre le marché du carbone et la sphère du développement.** www.nexus-c4d.org

L'unité Climat, comprend aujourd'hui une équipe dédiée de 10 experts. Avec l'augmentation des sollicitations par les porteurs de projet pour une expertise finance carbone, l'extension à de nouveaux domaines comme le plaidoyer institutionnel, la recherche sur des sujets pionniers (Adaptation, REDD+), la sensibilisation des entreprises à la réduction de leur empreinte climatique, l'unité Climat du GERES est devenu une entité à rayonnement global et structurée en pôles d'activités.

Les 4 pôles activités de l'unité climat sont : le développement et l'accompagnement de projets carbone, la sensibilisation des particuliers et des entreprises à la solidarité climatique, la recherche et l'innovation sur des sujets pionniers, le plaidoyer auprès des instances nationales et internationales

Quelques exemples de projets de « solidarité-climatique »

- **Utiliser l'efficacité énergétique et l'énergie solaire** pour soutenir un développement durable dans les zones montagneuses : *programme de construction de bâtiments solaires passifs (habitat domestique, écoles et hôpitaux) dans l'Himalaya indien et en Afghanistan.*
- **Améliorer les conditions de production agricole** pour valoriser l'agriculture familiale et contribuer à la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud : *le GERES conduit en zone de montagnes (Afghanistan, Inde) des actions en faveur de la culture maraîchère sous serre et du stockage-conservation des productions agricoles.*
- **Optimiser les utilisations énergétiques de la forêt** pour préserver les ressources naturelles : *au Cambodge, plus de 350 000 familles utilisent maintenant des équipements de cuisson économes ; ce qui permet la préservation de 5000ha de forêt.*
- **Accompagner les ONG locales et internationales** pour qu'elles intègrent le changement climatique dans leur projet de développement : *formation des ONG aux mécanismes de la finance carbone, publication du guide de bonnes pratiques « Climat, Énergie Développement ».*
- **Développer une offre locale en agrocarburants** pour répondre aux besoins énergétiques des populations rurales : *en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali) le GERES accompagne plusieurs projets pilotes de production/usage d'agrocarburant en circuit court.*
- **Améliorer les technologies biomasse-énergies propres pour faire face au changement climatique** *: La diffusion de technologies propres appuyée par la finance carbone en Afrique de l'Ouest assurera le développement d'une approche territoriale et intégrée de la lutte contre le changement climatique dans la zone.*

Le GERES remercie ses partenaires

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (l'ADEME)

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Consciente de l'urgence climatique et désireuse de contribuer et d'encourager la lutte contre les changements, mais également en faveur de l'adaptation des populations impactées à leurs nouvelles conditions de vie, l'ADEME accompagne les efforts de tous les acteurs, ONG du Nord et du Sud, institutionnels, entreprises ou collectivités locales, sur le terrain. C'est à ce titre que l'Agence a souvent eu l'occasion de collaborer avec le GERES et de le soutenir dans ses démarches et ses projets.

Site internet : www.ademe.fr

Le Crédit Coopératif

Banque coopérative, partenaire des acteurs de l'économie sociale et solidaire en France, le Crédit Coopératif est le pionnier de la finance solidaire en Europe. Il est d'ailleurs membre fondateur de la FEBEA, Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives. Dès 2001, le Crédit Coopératif s'est naturellement engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique aux côtés des acteurs de la protection de l'environnement et du développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi il compense les émissions de gaz à effet de serre liées à ses réunions statutaires auprès du GERES et soutient sa participation à COP15 à Copenhague.

Site internet : www.credit-cooperatif.coop
www.febea.org

Retrouver toutes l'actualité du GERES à Cancún

➔ **Sur www.geres.eu**

Le GERES vous remercie de votre attention…